

SAGESSES POUR DISTINGUER LES BONNES DES MEILLEURES ACTIONS

Ceuvre écrite par

LE NOBLE SHEIKH :

MUHAMMAD AL-HAMAD

Traduit par

HABIB RAHMANI

Revu et corrigé par

L'EQUIPE ISLAMHOUSE

Publié par

LE BUREAU DE PRÊCHE DE RABWAH (RIYADH)

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !

1^{ère} édition, 2013/1434

© Tous droits de reproduction réservés, sauf pour distribution gratuite sans rien modifier du texte. La mention de la source n'est pas une condition. Les opinions du livre sont celles de leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles du site ou du traducteur.

Pour toutes questions, suggestions ou erreurs, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Office de prêche de Rabwah

P.O Box 29465 - Riyadh 11457

Kingdom of Saudia Arabia

Tel : +966 (0)11-4916065 / (0)11-4454900

Fax : +966 (0)11-4970126

fr@islamhouse.com

Site internet en français :

www.islamhouse.com

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !



**AU NOM D'ALLAH, LE TOUT
MISÉRICORDIEUX, LE TRÈS
MISÉRICORDIEUX**

INTRODUCTION

Les louanges reviennent de droit à Allah. Et que les éloges et la paix soient sur Son envoyé ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ceux qui l'ont pris pour allié.

Allah (ﷻ) a créé les hommes dans l'unique but qu'ils L'adorent, Il leur a ordonné de Lui obéir tout comme il leur a enjoint de ne pas transgresser Ses limites. Il leur a imposé des obligations et prescrit des interdictions. De même, Il les a incités à accomplir des actes surérogatoires – qui relèvent de la tradition prophétique – et leur a déconseillé des actes indésirables.

Quant aux obligations, elles constituent les actes les plus aimés auprès d'Allah, et ceux qui rapprochent le plus de Lui. Celles-ci sont bien connues et encadrées par des textes religieux. Leur récompense est d'autant plus grande que l'on s'efforce de les accomplir de la manière la plus complète et parfaite qui soit.

Quant aux traditions prophétiques (« *As-Sunan* ») **et autres actions surérogatoires**, elles sont très nombreuses, elles consistent aussi bien à accomplir des actes que le prophète (ﷺ) a lui-même accomplis ou bien à délaissés des actes qu'il a délaissés. En outre, elles viennent renforcer et combler les manquements survenus lors des actes obligatoires. Ces actions comptent également parmi les œuvres par lesquelles on obtient l'amour d'Allah (ﷻ).

Parmi elles, certaines sont considérées comme des obligations collectives, dont une partie de la communauté est chargée. Si cette dernière s'acquitte de ces obligations, le reste de la communauté est déchargé de cette responsabilité. Et dans le cas contraire, le péché est imputé à l'ensemble des musulmans.

Quant aux actes défendus, ils sont divers et variés. Ils sont soit exprimés de manière formelle (prohibitive) ou bien sous forme d'actes déconseillés. Si l'acte défendu est formellement interdit et qu'un serviteur le commet, il deviendra pécheur. Néanmoins, s'il s'agit d'un acte déconseillé, et qu'il évite de le commettre, il sera récompensé pour l'avoir délaissé.

Aussi, il n'y a pas l'ombre d'un doute que le musulman a grandement besoin de savoir ce qui le rapproche de son Seigneur et que la communauté toute entière éprouve la nécessité d'œuvrer dans le but de propager l'Islam et de faire triompher ses adeptes.

Et parmi les bienfaits d'Allah (ﷻ), on retrouve le fait que les voies du bien sont multiples et que les moyens qui y mènent sont nombreux.

Cet épître a pour objectif de faire connaître [au lecteur] quelles sont les œuvres les plus méritoires en décrivant leur hiérarchie, leurs différences, leurs objectifs, leurs catégories en fonction des circonstances, de l'époque ou des personnes.

En deuxième lieu, nous aborderons ici le thème de [la différence entre] l'isolement (ermitage) et la vie sociale.

Enfin, nous traiterons des vertus fondamentales de certains actes et des mérites occasionnels qu'ils peuvent avoir, puis d'autres actes que nous mentionnerons par la permission d'Allah.

En réalité, ce sujet est d'une grande importance et riche en enseignements. Il traite à la fois de la science et de sa mise en pratique étant donné qu'il

ouvre au serviteur un grand nombre de voies de bien, et lui ferme l'accès à d'indénombrables voies de mal. Par ailleurs, il l'exhorte à attribuer à chaque action la valeur qu'il mérite et à considérer dans chaque situation quelle est l'action qui lui convient le mieux.

Celui-ci est dans le même temps un moyen d'obtenir d'énormes récompenses ainsi que d'accomplir un nombre incalculable de bonnes actions. Aussi, il guide les musulmans vers les plus hauts degrés de la servitude et élève la communauté vers les sommets de la souveraineté. De même, il s'avérera être bénéfique pour toute personne, même aux capacités limitées, et en toute occasion, même si celles-ci se font rares, tant qu'elle se conforme à la législation islamique.

Malheureusement, combien de fois l'ignorance et le laxisme vis-à-vis de ce fondement ont amené à gaspiller des occasions d'œuvrer, à priver la communauté d'un grand bien et de ses impressionnantes capacités.

Pourtant, nombreuses sont les preuves du Coran et de la Sunna venant expliquer ce principe fondamental, et les savants l'ont brillamment détaillé.

Aussi, les quelques pages qui suivent ne sont qu'un ensemble de paroles qu'il m'a été permis de rassembler à ce propos.

Et c'est d'Allah que l'on implore le secours et c'est à Lui que l'on s'en remet. Et qu'Allah couvre d'éloges et salue notre prophète Muhammad.



LES MEILLEURES DES ŒUVRES VERTUEUSES

D'après Abû Hurayrah (رضي الله عنه), le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Allah – que Sa grandeur soit exaltée – a dit : « Quiconque prend un de Mes alliés pour ennemi, Je lui déclare la guerre. Et le meilleur moyen par lequel Mon serviteur se rapproche de Moi est d'accomplir les devoirs religieux que Je lui ai prescrits. Et Mon serviteur ne cesse de se rapprocher de Moi en accomplissant des œuvres surérogatoires jusqu'à ce que Je l'aime. Ainsi, lorsque Je l'aime, Je suis l'ouïe avec laquelle il entend, la vue avec lequel il voit, la main avec laquelle il frappe et le pied avec lequel il marche. Alors, s'il Me demande, Je lui donnerai. Et s'il Me demande protection, Je le protégerai¹. »*

¹ Rapporté par Al-Bukhârî (6502).

Dans son commentaire de ce hadith, Ibn Rajab (رحمہ اللہ) a expliqué les termes : « [...] **Et le meilleur moyen par lequel Mon serviteur se rapproche de Moi [...]** » de la manière suivante :

« Lorsqu'Allah a évoqué le fait que de nuire à Ses alliés revenait à Lui déclarer la guerre, Il a ensuite décrit les caractéristiques de Ses alliés, ceux envers qui toute inimitié est formellement interdite et avec qui l'alliance est obligatoire. C'est pourquoi Il a évoqué les moyens de se rapprocher de Lui.

A l'origine, l'alliance réside dans la proximité et l'inimitié dans l'éloignement. En conséquence, les alliés d'Allah sont ceux qui se rapprochent de Lui par le biais des œuvres pieuses. Quant à Ses ennemis, ce sont ceux qu'Il a éloignés de Lui à cause de leurs mauvaises actions qui ont causé leur exclusion.

Allah a classé Ses alliés en deux catégories :

- Ceux qui se rapprochent de Lui par le biais des devoirs religieux. Ceci englobe aussi bien l'accomplissement des obligations que le délaissement des interdits, puisque tout cela fait partie des devoirs qu'Allah a imposés à Ses serviteurs ;

- Ceux qui, après avoir accompli les obligations, se rapprochent d'Allah en effectuant des œuvres surérogatoires.

Ainsi, il devient clair qu'il n'existe aucun moyen de se rapprocher de Lui (ﷻ), de devenir Son allié ou d'obtenir Son amour si ce n'est par Son obéissance, celle qu'Il a instituée par le biais de Son messager. Ainsi, quiconque prétend se rapprocher d'Allah, être aimé de Lui et être parmi Ses alliés par une autre manière que celle qu'Il a légiférée, son mensonge deviendra évident [...] »

Il poursuit en ces termes [...] : « C'est la raison pour laquelle Allah a mentionné dans ce hadith, que Ses Alliés sont à deux niveaux :

- Ceux qui se rapprochent de Lui en accomplissant des actes obligatoires : ils sont considérés comme ceux qui se tiennent sur une voie intermédiaire ou comme les gens de la droite ;

- Les rapprochés d'Allah, qui devancent les autres dans les bonnes œuvres : ils sont ceux qui s'efforcent d'accomplir des œuvres surérogatoires après avoir effectué les actes obligatoires et qui s'éloignent de tout acte déconseillé aussi minime soit-il. Et tout cela entraîne inévitablement l'amour d'Allah pour Son serviteur. »

Ce qui vient d'être cité nous montre que les actes qu'Allah (ﷻ) a rendus obligatoires sont les meilleures œuvres vertueuses.



LES ŒUVRES LES PLUS MÉRITOIRES APRÈS LES ACTES OBLIGATOIRES

Les savants anciens ont abordé ce thème dans lequel tu ne trouveras que très peu de divergences remarquables dans leurs avis.

Leurs opinions convergent. Il se peut qu'elles diffèrent par leur forme mais cela reste une divergence de forme et non de fond. Ou sinon, leurs divergences d'avis sont dues à la diversité de leur environnement ou de leurs émetteurs.

Il est référencé dans le recueil de fatwas (« *Majmûc Al-Fatâwâ* ») de Shaykh Al-Islam Ibn Taymiyah (رحمہ اللہ) qu'un dénommé Abû Al-Qâsim Al-Maghribî lui a demandé :

« Je prie le Shaykh, le guide, l'un des derniers pieux prédécesseurs et le modèle des successeurs, la plus érudite des personnes que j'ai rencontrées en Orient et en Occident – Taqiyuddîn Abû Al-

«Abbâs Aḥmad Ibn Taymiyah – de me conseiller la chose avec laquelle je trouverai le bonheur ici-bas et dans l’au-delà, et de m’indiquer un ouvrage de référence sur lequel je pourrai m’appuyer afin d’étudier le domaine du hadith, de même que dans les autres disciplines religieuses. Et je le prie de me montrer quelles sont les meilleures actions après les actes obligatoires et de m’informer au sujet de l’acte qui apporte la plus grande récompense, tout ceci de manière allusive et résumée. Qu’Allah (ﷻ) le protège ! Et que les nobles salutations, la miséricorde d’Allah et Ses bénédictions soient sur lui ! »

De ce fait, Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyah lui a répondu dans l’un de ses longs écrits, connu sous le nom de « *Al-Wasīyah As-Sughrâ* ». Et parmi les sujets qu’il a évoqués dans sa réponse, et qui sont l’objet de notre exposé – c’est-à-dire les œuvres les plus méritoires après les actes obligatoires – nous retrouvons la parole suivante :

« En ce qui concerne la question que tu as posée et qui se rapporte à la distinction entre les meilleures œuvres après les obligations, cela varie en fonction des personnes et de la période à laquelle ils se trouvent. Par conséquent, il ne m’est pas possible de répondre de manière absolue ni à

un niveau de détail qui pourrait s'appliquer à tous. Cependant, les savants connaisseurs d'Allah et de Ses ordres sont quasiment unanimes à affirmer d'une manière générale que l'évocation (« *dhikr* ») continuelle d'Allah est la meilleure chose avec laquelle le serviteur puisse s'occuper. C'est qui est indiqué dans le hadith d'Abû Hurayrah (رضي الله عنه) dans lequel le prophète (ﷺ) a dit :

- « *Les « Mufarridûn vous ont devancé.* »

- Ils répondirent : « *Ô envoyé d'Allah ! Mais qui sont-ils ?* »

- Il répondit alors : « *Ceux et celles qui évoquent Allah abondamment².* »

Et Abû Ad-Dardâ' (رضي الله عنه) a entendu le prophète (ﷺ) dire :

- « *[Voulez-vous que] je vous informe de la meilleure de vos œuvres, celle qui est la plus fructueuse auprès de votre Souverain, celle qui vous élève le plus haut en degrés, celle qui est meilleure pour vous que le don de votre or et votre argent, meilleure pour vous que de rencontrer vos*

² Rapporté par Muslim.

ennemis et frapper leurs cous ; et qu'ils frappent les vôtres ?

- « *Certainement ! Ô Messenger d'Allah !* »
Répondirent-ils.

- Il dit : « *C'est l'évocation d'Allah*³. »

Effectivement, les preuves du Coran et de la foi, telles qu'elles nous sont parvenues, telles qu'on peut les observer et les concevoir sont nombreuses.

Au minimum, le serviteur doit s'efforcer de prononcer régulièrement les formules invocations rapportées au sujet de « l'enseignant du bien et le guide des pieux (ﷺ) » comme les invocations du matin, celles qui précèdent le sommeil de nuit, celles du réveil et celles qui sont prononcées après les [cinq] prières ; ainsi que les invocations spécifiques à des occasions particulières comme avant et après avoir mangé, bu, au moment de se vêtir ou se dévêtir, avant les relations intimes, au moment d'entrer à la maison, à la mosquée ; lorsque l'on va faire ses besoins et après en être sorti, lors de la descente de la pluie et lorsque le tonnerre gronde etc.

³ Rapporté par Abû Dâwûd.

Et certains ouvrages ont été écrits à ce sujet, comme ceux intitulés « *ʿAmal al-yawm wa al-laylah*⁴. »

Ensuite, il lui incombe de s'efforcer à évoquer Allah abondamment, en toute situation. Et la meilleure invocation que le serviteur puisse prononcer est : « *Lâ ilâha illa_Llah*⁵ » Toutefois, il existe des cas où il peut être encore meilleur de dire : « *Subhânallah* », « *Alhamdulillah* », « *Allahu Akbar* », « *Lâ Hawla wa lâ quwwata illâ billah*⁶ ».

Ensuite, il faut savoir que toute parole prononcée par la langue ou acte qui est de nature à rapprocher d'Allah – comme le fait d'apprendre et d'enseigner la science religieuse, d'ordonner le bien, d'interdire le mal – fait partie intégrante du rappel d'Allah.

Ainsi, quiconque consacre son temps à l'étude de la science bénéfique après avoir accompli les obligations fondamentales ou prend place dans

⁴ Littéralement : « les actes du jour et de la nuit. »

⁵ Signification : « *Nul ne mérite d'être adoré en dehors d'Allah* ».

⁶ Signification : respectivement « *Qu'Allah soit purifié (ou glorifié)* », « *La louange revient à Allah* », « *Allah est plus Grand* », « *Il n'y a de force ni de puissance que par Allah* ».

une assise dans laquelle il cherche à obtenir la compréhension de la religion telle que définie par Allah et Son prophète, qu'il sache que cela est également considéré comme faisant partie du rappel d'Allah.

C'est pourquoi, si tu médites les paroles des pieux prédécesseurs au sujet des œuvres les plus méritoires après les actions obligatoires, tu ne trouveras pas de grandes divergences⁷. » - Fin de citation.



⁷ NdR : la raison pour cela est peut-être que toutes les avis des savants anciens à ce sujet, bien qu'ils puissent paraître de formes différente, entrent toutes dans la catégorie générale qui est le rappel d'Allah.

LES MEILLEURES ŒUVRES VARIANT EN FONCTION DU TYPE D'ADORATION, DU TEMPS, DES LIEUX ET DES CIRCONSTANCES

Shaykh Al-Islam Ibn Taymiyah (رحمہ اللہ) affirma en appuyant ses propos précédents :

« Il a été dit précédemment que les meilleures actions diffèrent parfois selon le type d'adoration. Par exemple, la prière est plus méritoire que la lecture du Coran, qui elle-même est meilleure que d'évoquer Allah (« *dhikr* »). Et cette adoration est préférable à l'invocation (« *du'â'* »).

Par ailleurs, cela peut varier en fonction du temps. Par exemple, la lecture, l'évocation et l'invocation sont des adorations légiférées après les prières de l'aube et de l'après-midi [à l'inverse de la prière surérogatoire].

Cela diffère également en fonction de l'acte que la personne est en train de faire. Contrairement à la

lecture du Coran, l'invocation et l'évocation sont légiférées en état d'inclinaison et de prosternation. Ces dernières sont pareillement légiférées durant le Tawâf comme les gens de science l'ont unanimement affirmé, tandis qu'il existe une divergence bien connue au sujet de la lecture du Coran.

Parfois, cela diffère en fonction du lieu. Par exemple, évoquer Allah et L'invoquer sont des actes légiférés à 'Arafah, à Muzdalifah, devant les stèles (à Minâ) ainsi qu'à As-Safâ et Al-Marwah tandis qu'y prier n'est pas légiféré.

Aussi, le Tawâf autour de la Maison Sacrée lorsque l'on est en visite à La Mecque est préférable que d'y faire des prières tandis que c'est l'inverse pour les résidents mecquois.

Il arrive que cela dépende du genre de la personne qui effectue l'adoration. Pour les hommes, lutter sur le sentier d'Allah est meilleur que d'accomplir le pèlerinage. Quant aux femmes, leur lutte consiste à effectuer le pèlerinage. Pour une femme mariée, obéir à son mari est prioritaire sur le fait d'obéir à ses parents contrairement à la femme qui n'est pas mariée.

Il est également possible cela dépende de la capacité ou de l'incapacité du serviteur. Aussi, accomplir ce qui lui est possible comme adoration est plus méritoire dans sa situation que d'accomplir ce dont il est incapable, même si l'action qui est plus difficile à accomplir est plus fortement récompensée.

En fait, ceci est un vaste sujet dans lequel un grand nombre de personnes exagèrent en suivant leurs passions. Parmi ces personnes, il y en a qui lorsqu'ils voient que certaines actions sont plus méritoires et convenables pour leurs propres personnes, plus profitables pour leurs cœurs et plus appréciées par leur Seigneur, considéreront que ces actes sont les meilleurs à accomplir pour tout le monde et les leur imposeront.

Or, Allah a envoyé Muḥammad (ﷺ) – avec le Livre et la Sagesse – afin d'être une miséricorde pour Ses serviteurs. Il a fait de lui un guide qui prescrit à chaque être humain d'accomplir ce qu'il y a de mieux pour lui. Par conséquent, le musulman se doit de vouloir le bien aux musulmans et rechercher pour chaque personne ce qui lui convient le mieux.

Tout ceci montre que pour certains individus, la recherche de la science légiférée est la meilleure des adorations surérogatoires. Tandis que pour d'autres, le combat sur la voie d'Allah leur est plus préférable. Pour d'autres, des adorations de nature physique et corporelles (prières, jeûne etc.) seront plus appropriées.

Et dans tous les cas, la meilleure des choses à faire est de ressembler le plus possible au prophète (ﷺ), intérieurement et extérieurement. En effet, *« la meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure des guidées est celle de Muhammad »*. Et Allah (ﷻ) est plus Savant ».



LA DIFFÉRENCE ENTRE L'ISOLEMENT ET LA COMPAGNIE

Shaykh Al-Islam Ibn Taymiyah (رحمته الله) a été interrogé à ce sujet : « Quelle est la meilleure chose pour le serviteur itinérant vers son Seigneur : s'isoler des gens ou bien les fréquenter ? »

Il a répondu de la manière suivante : « Ce sujet est l'objet de désaccords. Et bien que les gens divergent à ce sujet soit sur le principe de fond ou bien de manière occasionnelle, la réalité de la question est que de se mélanger aux autres peut à certains moment s'avérer obligatoire comme il est possible que cela soit simplement recommandé. Et il est possible qu'il soit prescrit à une même personne de se mélanger aux autres à certains moments et de s'esseuler à d'autres occasions.

Et le fondement de tout cela et que si la compagnie des autres permet de s'entraider mutuellement dans le bien et la piété, alors cela devient obligatoire. A l'inverse, si cela comporte une incitation mutuelle au péché et à la désobéissance, alors cela devient interdit.

Ainsi, le fait de se réunir avec les musulmans dans des adorations telles que les cinq prières obligatoires, la prière du vendredi, la prière des deux fêtes, la prière de l'éclipse, la prière de la demande de pluie et autres de type similaires, compte parmi les ordres d'Allah et de Son messager.

Il en est de même pour le fait de se mêler avec ses coreligionnaires pour accomplir le pèlerinage, combattre les mécréants, les khawârij qui s'écarterent de la religion – et même dans le cas où les gouverneurs, chefs militaires et ceux qui participent à ces assemblées sont pervers et désobéissants.

Cela est également valable pour les assemblées dans lesquelles la foi augmente, soit en étant utile pour ses frères par sa présence ou en tirant bénéfice de leur présence.

Aussi, il est indispensable pour le musulman d'avoir des périodes d'isolement pour se recueillir, pour invoquer et évoquer Allah, accomplir des prières surérogatoires, méditer, se faire un examen de conscience, réformer son cœur et autres actions individuelles qu'on ne peut effectuer avec autrui. Ceci nécessite donc un moment de solitude, qui peut avoir lieu au sein du foyer, comme le signalait

Tâwûs : « *Quel bon refuge que la maison d'un homme.
Il y préserve sa vue et sa langue !* »

Autrement, ces moments de solitude peuvent avoir lieu à l'extérieur de sa maison.

Ainsi, se couper totalement du monde et vivre en ermitage est autant une erreur que de passer la totalité de son temps en compagnie des autres.

Et si on considère le besoin qu'éprouve chaque humain de s'isoler à certains moments et de vivre en groupe à d'autres et ce qui lui convient le mieux en fonction de la situation, on en conclut que cela est à étudier au cas par cas, comme il a été mentionné antérieurement. »



UNE ACTION A UN MÉRITE QUI LUI EST PROPRE ET PEUT AVOIR UN MÉRITE OCCASIONNEL

Dans son ouvrage intitulé « *Al-Wâbil As-Sayyîb* », Ibn Al-Qayyim (رحمہ اللہ) a affirmé dans un précieux chapitre :

« La lecture du Coran est plus méritoire que l'évocation (« *dhikr* »), et l'évocation est préférable à l'invocation. Et ceci est vrai si l'on compare séparément chacune de ces actions. Néanmoins, une action qui est en théorie moins méritoire qu'une autre, peut devenir, lors de certaines occasions, meilleure que cette dernière et il se peut qu'elle la remplace à titre obligatoire.

A titre d'exemple, le fait de dire « *Subhâna Rabbi Al-ʿAzîm*⁸ » dans la prière, lors de l'inclinaison, est plus méritoire que de lire le Coran puisqu'à cet instant, la lecture est interdite ou bien détestable selon les gens de science. Il en est de

⁸ Signification : « *gloire à mon Seigneur l'Immense* ».

même quant au fait de prononcer « *Sami^c_Allah li_man hamidah⁹* » et « *Rabbanâ wa laka_l-hamd^d¹⁰* » dans leurs temps respectifs, ceci est meilleur que de lire le Coran. Il en est ainsi lorsque l'on prononce le Tashahhud et entre les deux prosternations lorsqu'on dit : « *Rabbi_ghfir_lî, wa_rhamnî, wa_hdinî, wa ^câfinî...¹¹* » entre les deux prosternations, ceci est préférable à la lecture du Coran.

Aussi, la récitation des formules de rappel après les salutations de la prière obligatoire, telles que le de dire « *Lâ ilâha illa_Llah...¹²* », « *Subhânallah, wa Alhamdulillah, wa Allahu Akbar¹³* » est meilleure que d'occuper son temps à lire le Coran à ce moment-là. Répondre à l'appel du muezzin en répétant après lui présente plus de mérites que de lire le Coran lors de ce laps de temps, bien que la

⁹ Signification : « *Qu'Allah entende celui qui L'invoque* ».

¹⁰ Signification : « *Notre Seigneur ! A Toi la louange* ».

¹¹ Signification : « *Mon Seigneur ! Pardonne-moi, fais-moi miséricorde, guide-moi, et préserve-moi...* »

¹² Signification : « *Nul ne mérite d'être adoré en dehors d'Allah* ».

¹³ Signification : respectivement « *Qu'Allah soit purifié (ou glorifié)* », « *La louange revient à Allah* », « *Allah est plus Grand* ».

supériorité de la parole d'Allah (ﷻ), comparée à toute autre parole est semblable à la supériorité d'Allah sur Ses créatures.

Toutefois, à chaque circonstance la parole qui lui convient, et chaque fois que la parole qui doit être dite nous échappe et qu'elle est remplacée par une autre, la sagesse sera amoindrie et le bénéfice recherché par la parole ne sera pas atteint.

De la même manière, la récitation des invocations qui se font à des moments bien spécifiques, est plus méritoire que le fait de lire le Coran sans arrêt. Et de manière absolue, la lecture du Coran est meilleure que l'invocation, à moins qu'une circonstance particulière vienne rendre l'évocation d'Allah et Son invocation plus bénéfiques.

Par exemple, une personne qui médite sur ses péchés pourra grâce à cela se repentir et implorer le pardon d'Allah. Ou un autre exemple est qu'une personne, si elle craint d'être attaqué par les diables – djinns ou humains – se tournera alors vers les invocations qui le protégeront par la permission d'Allah [et qui seront dans ce cas plus bénéfiques que la lecture du Coran]. Par ailleurs, il arrive qu'une personne soit éprouvée par un besoin urgent du fait qu'il soit occupé à autre

chose que de la demander ou qu'il la demande avec un cœur inattentif. A ce moment là, le fait de s'occuper à la demander et à invoquer Allah pour qu'Il l'octroie fera que le cœur sera exclusivement tourné vers Allah (ﷻ) au moment de la demande, ce qui suscitera en lui un sentiment de besoin absolu, un recueillement et une supplication intense. Dans ce cas de figure, il est plus profitable de passer son temps à invoquer, même si à l'origine, la lecture du Coran et l'évocation sont préférables et de meilleure récompense.

En fait, ce sujet nécessite de connaître sa personne et de savoir distinguer entre les mérites des actes qui leur sont propres, et ceux qui peuvent survenir occasionnellement. Il s'agit de donner à chaque chose le droit qu'elle mérite et d'accorder à chaque chose l'emplacement qui lui convient. Ainsi, l'œil a sa place qui lui convient, la jambe a son emplacement, l'eau et la chair également.

Et le fait de respecter les priorités à chaque moment relève certainement de la grande sagesse. Or, celle-ci est la raison derrière tout ordre et interdiction. Et c'est Allah qui accorde le succès [...] Un jour, je dis à Shaykh Al-Islam Ibn Taymiyah (رحمہ اللہ): « Certaines personnes de science furent interrogés à propos de l'acte le plus

bénéfique pour le serviteur entre le fait de demander pardon ou de Le glorifier ?

- Il répondit : « Si le vêtement est propre, l'encens et l'eau de rose seront plus utiles. Dans le cas contraire, le savon et l'eau chaude seront plus efficaces. Ensuite, il me demanda : « Et comment faire lorsque le vêtement ne cesse d'être sale !? »

A ce sujet, la sourate « Al-Ikhlâs¹⁴ » équivaut à un tiers du Coran. Toutefois, elle ne remplace pas les versets relatifs à l'héritage, au divorce, aux périodes dites d'attente (« *iddah* ») qui suivent le divorce...Au contraire, dans les circonstances où on en a besoin, ces derniers sont plus bénéfiques que la lecture de cette sourate.

Et puisque la prière comporte la lecture du Coran, l'invocation et l'évocation d'Allah et qu'elle renferme à elle seule toutes les formes d'adoration de la meilleure des manières, elle est logiquement plus méritoire que de se contenter de lire le Coran, d'invoquer ou d'évoquer Allah, du fait qu'elle regroupe toutes ces adorations en plus de l'assujettissement du reste des membres du corps.

¹⁴ Sourate n° 112.

Ce principe fondamental est très bénéfique puisqu'il permet au serviteur d'avoir connaissance de la hiérarchie de priorité des œuvres et d'accorder à chacune la place qu'elle mérite, afin de ne pas être occupé par un acte d'une valeur inférieure à une autre et d'empêcher ainsi Iblîs d'emporter la différence entre les deux. Ou bien afin de ne pas faire une fixation sur la meilleure des deux en théorie et délaisser la moins méritoire lorsque vient le temps de l'effectuer en pensant que la première apporte plus de récompense que l'autre, alors que cela va totalement dans le sens inverse de l'intérêt du serviteur.

Il est donc nécessaire pour cela de connaître la hiérarchie de priorité des œuvres, leurs différences, leurs finalités, de savoir doser avec science le temps que l'on consacre à chacune d'entre elles, respecter les priorités et accepter de remettre à plus tard celle qui est de moindre mérite pour une œuvre plus profitable afin d'obtenir la meilleure récompense ; ou bien de délaisser parfois la meilleure d'entre elles pour pouvoir obtenir la moins méritoire lorsque son temps est opportun et ensuite revenir à celle de plus grande importance.

En effet, il est impossible de rattraper l'œuvre dont le mérite est inférieur une fois que son temps

est révolu, il est donc nécessaire de s'y consacrer lorsque besoin se fait ressentir. Un exemple de cela est dans le fait d'interrompre sa lecture du Coran pour rendre le salut ou pour dire « *Yarhamuk Allah* » à une personne qui éternue – bien que la lecture du Coran soit une œuvre de plus grand mérite – car il est possible à ce moment de s'interrompre puis de revenir à cet œuvre de plus grand mérite. A l'inverse, celui qui n'interrompt pas sa lecture du Coran pour rendre le salut ou pour invoquer pour celui qui éternue manquera la récompense et le bienfait qui découle de ces actions.

Et ce principe est à généraliser pour l'ensemble des œuvres lorsque celles-ci entrent en conflit. Et c'est Allah qui accorde la réussite. » - Fin de citation.



LA MEILLEURE DES ACTIONS EST DE FAIRE CE QUI CONVIENT LE MIEUX À LA SITUATION

Ce paragraphe est un résumé de ce qui a été cité précédemment.

Ibn Al-Qayyim, dans son ouvrage intitulé « *Madârij As-Sâlikîn* », compte parmi ceux qui ont le mieux détaillé ce sujet. Il y a en effet soulevé la question des meilleures et plus bénéfiques des adorations en s'exprimant de façon majestueuse.

Voici sa parole :

« Les personnes qui agissent en conformité avec le verset « **C'est Toi que nous adorons et c'est de Toi que nous l'implorons l'aide¹⁵** » ont emprunté quatre méthodologies dans leur manière de sélectionner et prioriser les meilleures et les plus

¹⁵ S. 1, v. 4 (ou verset 5 selon un second avis).

bénéfiques des adorations. Ils sont donc de quatre catégories [...] »

Ensuite, il commença à les citer :

« - **La première** : ils accomplissent les plus méritoires des œuvres. Or, les plus méritoires sont les plus difficiles et contraignantes pour l'âme. Ils affirment que ces adorations sont celles qui vont le plus à l'encontre de ce que l'âme désire. Or, cela représente la véritable servitude¹⁶ [...] »

Puis, il se mit à détailler leurs arguments de manière exhaustive. Ensuite, il se mit à décrire la deuxième catégorie en disant :

« - **La deuxième** : [...] ils affirment que la meilleure des adorations consiste à se désintéresser totalement de la vie d'ici-bas, à faire preuve d'ascétisme, à se contenter du strict minimum et à se débarrasser de toute préoccupation qui s'y rapporte et à ne pas éprouver la moindre gêne pour tout ce qui en provient [...] »

¹⁶ NdR : le sens voulu ici par « servitude » et le sentiment que le serviteur éprouve lorsqu'il a pleinement conscience qu'il n'est qu'un esclave d'Allah qui Lui appartient en totalité, et qui n'a aucun autre choix que de se soumettre à Sa volonté.

Puis, il se mit à expliquer leur propos. Ensuite, il se mit à décrire la troisième catégorie en disant :

« - **La troisième** : ils considèrent que les plus bénéfiques des adorations sont celles qui contiennent un bénéfice pour autrui, considérant qu'elles sont meilleures que celles qui ne profitent qu'à leurs auteurs. Ils se sont alors attelés à servir les nécessiteux, s'occuper de ce qui profite aux gens, satisfaire leurs besoins, leur venir en aide financièrement, par le biais de leur statut social ou tout autre aide.

Puis, il se mit à expliquer l'avis de ces personnes. Ensuite, il se mit à décrire la quatrième catégorie de manière plus approfondie que pour les trois précédentes, comme s'il voulait indiquer qu'il (ﷺ) était de cet avis. Voici donc sa parole dans son intégralité :

« - **La quatrième** : ils ont affirmé que la meilleure adoration est celle effectuée en vue d'obtenir la satisfaction du Seigneur en toute circonstance, en fonction des exigences de ces circonstances.

Ainsi, la meilleure des adorations en période de guerre est de faire la guerre, même si cela conduit à délaisser la prière nocturne, le jeûne

surérogatoire de la journée ou à ne plus effectuer la prière obligatoire dans sa forme totale¹⁷, comme c'est le cas en période de paix.

Par exemple, la meilleure adoration à accomplir lors de l'arrivée d'invités est d'être à leur service et se dédier à eux, quitte à délaissier certains actes surérogatoires, ou à réduire la part de droit que l'on doit accorder à l'épouse et à la famille.

A la fin de la nuit, il est préférable de consacrer son temps à prier, à réciter le Coran, à invoquer Allah, Le glorifier et Lui demander pardon.

Lorsqu'un étudiant demande un conseil, ou lorsqu'il faut enseigner à l'ignorant, il est meilleur de leur enseigner et de leur consacrer du temps.

Lors de l'appel à la prière, la meilleure action consiste à délaissier toute occupation habituelle pour répondre exclusivement à l'appel du muezzin.

¹⁷ NdR : en effet, en temps de guerre, il est légiféré d'effectuer une prière dite "de la peur" qui est une version allégée dans laquelle le musulman est exempté d'un bon nombre de piliers de la prière.

A l'heure de la prière obligatoire, il est plus méritoire de s'atteler avec sérieux et sincérité à l'accomplir de la meilleure des manières, à l'effectuer dès le début de son heure prescrite et à se rendre à la mosquée, fut-elle éloignée.

Lorsqu'un nécessiteux sollicite une aide physique, financière ou liée à notre rang social, la meilleure des actions consiste à lui fournir de l'aide, à combler sa grande nécessité, et à donner la priorité à cela sur ses actions habituelles et son isolement.

Lors de la lecture du Coran, la présence du cœur, la méditation et la recherche des significations des sens des versets sont les meilleures adorations à accomplir étant donné qu'à ce moment précis, c'est comme si Allah s'adressait directement à toi par le biais de Son Livre. C'est pourquoi le fait que ton cœur s'efforce à le comprendre, le méditer et soit déterminé à exécuter Ses ordres est meilleur que de prêter attention à un message qui proviendrait d'une personne de haut rang.

Lors de la station à 'Arafah, la multiplication des formules d'imploration, d'invocation et de glorification est le meilleur acte à effectuer pour le

pèlerin et ceci est meilleur pour lui que de jeûner car cela l'affaiblit pour les invocations.

Lors des dix premiers jours du mois de Dhû_l-Hijjah, le mieux est de multiplier les adorations, particulièrement en disant « *Allahu Akbar, Allah Akbar, Allahu Akbar, lâ ilâha illa_Llah, wa_Llahu Akbar, Allahu Akbar, wa lillâhi_l-hamd* ». Et ceci est prioritaire sur le combat sur la voie d'Allah, sauf pour celui à qui le combat est obligatoire.

Lors des dix derniers jours du mois de Ramadan, s'isoler, passer tout son temps à la mosquée, effectuer la retraite spirituelle en évitant de se mêler aux autres et de trop se préoccuper d'eux est la meilleure adoration à accomplir durant cette période. Et selon un grand nombre de savants, ces actions sont plus méritoires que de leur enseigner la science religieuse ou de leur enseigner la récitation du Coran.

Lorsque ton frère musulman tombe malade ou meurt, le visiter ou assister à ses funérailles et suivre son cortège est la meilleure action à effectuer. Et ceci est prioritaire sur ton isolement et ton recueillement.

Lorsque des troubles agitent les musulmans et les gens te causent du tort, la meilleure action est

d'accomplir ton devoir de patience tout en continuant à les fréquenter, sans fuir leur compagnie. En effet, le croyant qui se mélange aux autres et qui patiente face à leurs désagréments est meilleur que celui qui reste isolé et qui ne subit aucun préjudice.

Ceci étant, il est mieux de se mêler aux gens que de les fuir lorsque cela entraîne un bien mais il est mieux de les délaisser que de les fréquenter lorsque cela entraîne un mal. Ainsi, lorsqu'on sait qu'en les fréquentant, on parviendra à faire disparaître le mal ou à le diminuer, il sera préférable de les fréquenter.

En résumé, la meilleure chose en tout instant est de donner priorité à ce qui satisfait Allah à l'instant donné en se consacrant à l'acte qu'il est obligatoire d'effectuer à cet instant et ce que cet acte exige.

Ces gens-là [NdR : ceux de cette quatrième catégorie] sont ceux qui sont complètement voués à Allah tandis que les catégories de personnes citées antérieurement ne Lui sont vouées que partiellement. Et lorsque l'un d'eux quitte la catégorie à laquelle il était attaché, il ressent comme un manque, comme s'il avait délaissé

l'adoration dans sa totalité. En effet, il n'adorait Allah que d'une seule manière.

A l'inverse, ceux qui sont complètement voués à Allah, ne recherchent pas dans l'adoration à satisfaire un objectif personnel spécifique, qui serait prioritaire sur les autres. Leur seul but est de rechercher la satisfaction d'Allah (ﷻ) où qu'elle soit. Leurs adorations ne sortent pas de ce cadre. Ils ne cessent de se transporter dans les degrés de la servitude. Chaque fois qu'un degré leur apparaît, ils arpentent les voies qui permettent de l'accomplir jusqu'à ce qu'un autre degré leur apparaisse. Telle est donc leur façon de faire jusqu'à ce que leur chemin s'arrête.

De fait, lorsque tu vois les savants, tu les trouves en leur compagnie. Lorsque tu vois les fervents adorateurs, tu les trouves à leurs côtés. Si tu vois les combattants, tu les trouves avec eux. Dès que tu vois les personnes qui évoquent abondamment Allah, tu les trouves parmi eux. Lorsque tu vois les personnes généreuses et bienfaitantes, tu le trouves auprès d'eux. Lorsque tu vois ceux qui, le cœur dévoué, se recueillent pour Allah, tu les trouves au sein d'eux.

Tel est l'ultime serviteur ! Aucune autorité ne le contrôle, et aucun joug ne le retient ! Ses actes n'obéissent pas à la volonté de son âme ni au plaisir ou au repos que lui procurent ces adorations mais il obéit à la volonté de son Seigneur, même si le plaisir et le repos de l'âme sont ailleurs. Cette personne est celle qui a mis en application le verset « **C'est Toi que nous adorons et c'est de Toi que nous implorons l'aide** » et l'a réalisé de la manière la plus complète et véridique.

Il se vêtit de ce qui lui est possible de porter, et mange de ce qui est à sa disposition, son occupation est par l'ordre d'Allah au temps qui lui est dédié, il prend place où il trouve place, il n'a aucune intention personnelle préalable, aucune indication ne le contrôle, aucun joug ne le retient, aucune autorité ne le domine, un être purement libre, qui se conforme à l'ordre où qu'il soit, qui se soumet aux exigences de son maître sans considérer vers où se dirigent les autres, qui lui est fidèlement obéissant au moindre de ses pas. Tout adepte de la vérité l'apprécie, tout partisan de l'égarement n'arrive à le supporter. Il est comme la pluie : profitable où qu'il survienne. Tel un palmier, ses feuilles ne tombent pas, et tout en lui est bien, même ses épines. Il provoque la colère de

ceux qui transgressent les ordres d'Allah et il se met en colère lorsque Ses limites sacrées sont franchies. Il est entièrement pour Allah, par Allah et avec Allah ! Il se comporte avec Allah comme si aucune créature n'existait, et il se comporte avec les créatures comme s'il n'avait pas d'âme ! Avec Allah, il se défait complètement de toute relation avec les créatures. En présence des créatures, il se défait totalement de son âme !

Quelle personne remarquable !

Qu'il est insolite auprès des gens ! Que leur présence lui est inconfortable ! Comme est immense la joie et la tranquillité qu'il éprouve avec Allah. Comme sont profondes la quiétude et la sérénité qu'il trouve auprès de Lui !

Et c'est auprès d'Allah que nous sollicitons l'aide et c'est à Lui que nous nous en remettons. »

- Fin de citation.



LA DIFFÉRENCE ENTRE LES ŒUVRES VARIE EN FONCTION DES DEGRÉS DE FOI DE CHACUN

L'érudit Ibn Al-Qayyim (رحمته الله), pour illustrer cela, s'est exprimé en ces termes :

« La différence de mérite des œuvres auprès d'Allah (ﷻ) varie en fonction de ce que contiennent les cœurs comme foi, sincérité, amour et ce que ces sentiments impliquent. L'acte, lorsqu'il est effectué à la perfection, expie les péchés en totalité. Et toute imperfection dans l'acte se traduit par un manque dans l'expiation des péchés, qui lui est proportionnel.

C'est donc par ces deux bases fondamentales que se résolvent de nombreux problèmes :

- Les mérites des bonnes actions varient en fonction du degré de foi au moment de les effectuer ;

- L'expiation des péchés qu'une bonne action engendre est proportionnelle à la qualité avec laquelle cette action est effectuée.

C'est ainsi que l'on peut dissiper les incompréhensions soulevées par ceux qui n'ont pas bien compris ce sujet et qui comprennent pas les hadiths qui mentionnent que de jeûner le jour de ʿArafah expie les péchés de deux années et que de jeûner le jour de ʿĀshûrâ' expie les péchés d'une année.

Ceux-ci s'interrogent : « Si une personne a habitude régulière de jeuner le jour de ʿArafah et celui de ʿĀshûrâ', comment est-il donc possible que chaque année, trois années de péchés lui soient expiées ? »

Certains savants ont répondu que tout ce qui est en plus de l'expiation permettra au serviteur d'obtenir des degrés supérieurs [de foi et de récompense].

Par Allah, que cela est étonnant ! Si seulement le serviteur pouvait effectuer ces œuvres expiatoires en totalité de manière à ce qu'elles lui expient la totalité de ses péchés, malgré leur foisonnement.

En fait, l'expiation des péchés par le biais de ces œuvres est soumise à des conditions, et à l'absence de facteurs annulatifs, qui font soit partie de l'œuvre elle-même ou qui sont des facteurs extérieurs.

Et s'il est prouvé qu'un serviteur a œuvré conformément à toutes les conditions et à été préservé de tout facteur annulatif, alors à ce moment l'expiation peut se produire.

Quant à l'œuvre couverte d'insouciance, totalement ou en partie, dépourvue de sincérité alors que celle-ci constitue son essence, non accomplie comme il se doit, sans conscience de sa vraie valeur, que peut-elle donc expier !?

Et si quelqu'un est convaincu qu'il a accompli cette action comme il se doit – tant intérieurement qu'extérieurement – sans que rien vienne l'annuler ou empêcher son acception, comme par exemple d'être satisfait de soi, ou de se contempler en train d'œuvrer, ou de s'en vanter, ou de rechercher à ce que les serviteurs le respectent pour cela, ou de se sentir supérieur à ceux qui lui accordent de l'importance, ou d'éprouver de la haine envers quiconque ne le vénère pas en considérant qu'il ne lui a pas accordé son droit ou à profané sa sacralité...que peut-on espérer que ce genre d'œuvre expie alors que les facteurs annulatifs sont innombrablement présents ?!

Ainsi, l'important n'est pas uniquement d'œuvrer, mais l'essentiel est de préserver ses

œuvres de tout ce qui viendrait l'annuler ou le corrompre. En effet, l'ostentation, même si elle est imperceptible, vient annuler l'action si elle survient au cours de l'adoration. Et les actes provoquant l'annulation de la récompense divine sont nombreux. En outre, le fait qu'une action ne soit pas conforme à la voie prophétique entraîne son annulation. Par ailleurs, considérer au fond de son cœur qu'Allah est redevable d'une bonne action que l'on a effectuée l'annule, de même que rappeler à Ses serviteurs que l'on a été généreux, bon, bienfaisant, ou que l'on a maintenu les relations avec eux annule l'œuvre [...]

[...] Ainsi, la connaissance des actes susceptibles de corrompre les œuvres pendant qu'elles se produisent, ou de les annuler et les rendre vaines après qu'elles se soient produites, compte parmi les éléments les plus importants à examiner pendant l'adoration. De même, après avoir eu connaissance de cela, on doit s'efforcer de mettre cela en application et d'y prendre garde. » - Fin de citation.



CONCLUSION

Après cette explication claire tirée des ouvrages des savants de l'Islam, on peut ainsi apprécier toute la grandeur et la globalité de cette religion ainsi que la diversité des portes qui mènent vers le bien.

De même, le fait de s'intéresser à ce thème incite le musulman à servir sa religion et sa propre personne dans le but de retrouver en retour la récompense auprès d'Allah (ﷻ).

C'est pourquoi, il n'y a pas à s'étonner pour celui à qui seules certaines portes du bien ont été accordées, ni de celui à qui certaines voies du bien ont été facilitées sans qu'elles soient facilitées à autrui. En effet, « *chacun a été facilité vers ce pour quoi il a été créé* ». De même, chaque personne sait pertinemment quelles sont les actions qu'il sera susceptible de pouvoir accomplir¹⁸. Ainsi, il n'y a

¹⁸ Littéralement : « **chaque personne sait où s'abreuver !** », cf. s. 2, v. 60.

pas à être surpris que les gens œuvrent de manières différentes, tant que leurs actes sont en conformité avec la législation islamique.

Par exemple, untel consacre son temps dans la science, la recherche et l'écriture d'ouvrages. Un autre dispense des cours pour enseigner aux gens. Un autre fait la guerre. Un autre endosse la responsabilité d'ordonner le bien et d'interdire le mal. Un autre se charge du soin des veuves et des orphelins, en partenariat avec des organismes de bienfaisances prévus à cet effet. Une autre éduque les enfants au sein des écoles et centres éducatifs pour enfants. Un autre enseigne le Livre d'Allah aux gens et les aide à Le mémoriser. Un autre veille aux intérêts de la femme et se charge de réfuter les préjugés lancés à son encontre. Un autre fait en sorte que les mosquées soient peuplées et incite les bienfaisants à en faire de même. Un autre organise des cours, des conférences et des séminaires de science en y rendant l'accès facile aux gens de science. Un autre s'intéresse aux musulmans non arabophones qui se rendent dans les pays musulmans afin de leur enseigner leur religion, et s'intéresse aux étrangers non musulmans en les appelant à l'Islam. Un autre s'occupe des affaires des musulmans aux quatre

coins du monde, de leur apprentissage de l'Islam, de résoudre les problématiques qu'ils rencontrent, et veille à réparer les injustices dont ils sont victimes. Un autre fait des efforts pour réconcilier les gens. Un autre se charge du lavage des défunts et de leur enterrement etc. Un autre s'isole totalement pour se consacrer à adorer Allah, à L'évoquer, à réciter le Coran, passer son temps dans la mosquée etc. Un autre a des facilités pour accomplir des jours de jeûne surérogatoires, un autre la prière, un autre l'aumône. Et un autre aura récolté toutes ces portes du bien !

Ô Allah ! Fais-nous comprendre la religion. Enseigne-nous ce qui nous est utile et rends utile ce que Tu nous enseignes. Fais triompher l'Islam et les musulmans et humilie le polythéisme et ses adeptes. Et accorde le secours à Tes serviteurs croyants et monothéistes.

Notre dernière invocation est : « **Louange à Allah, Seigneur des Mondes.** » Et qu'Allah couvre d'éloges et salue notre prophète Muhammad ainsi que sa famille et l'ensemble de ses compagnons.



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	- 4 -
LES MEILLEURES DES ŒUVRES VERTUEUSES	- 9 -
LES ŒUVRES LES PLUS MÉRITOIRES APRÈS LES ACTES OBLIGATOIRES.....	- 13 -
LES MEILLEURES ŒUVRES VARIENT EN FONCTION DU TYPE D'ADORATION, DU TEMPS, DES LIEUX ET DES CIRCONSTANCES	- 19 -
LA DIFFÉRENCE ENTRE L'ISOLEMENT ET LA COMPAGNIE.....	- 23 -
UNE ACTION A UN MÉRITE QUI LUI EST PROPRE ET PEUT AVOIR UN MÉRITE OCCASIONNEL	- 26 -
LA MEILLEURE DES ACTIONS EST DE FAIRE CE QUI CONVIENT LE MIEUX À LA SITUATION.....	- 33 -
LA DIFFÉRENCE ENTRE LES ŒUVRES VARIE EN FONCTION DES DEGRÉS DE FOI DE CHACUN.....	- 43 -
CONCLUSION.....	- 47 -
TABLE DES MATIÈRES.....	- 50 -

لَطَائِفُ فِي تَفَاضِلِ الأَعْمَالِ الصَّالِحَةِ

للشيخ الفاضل:

محمد بن إبراهيم الحمد

- حفظه الله -

ترجمة: حبيب رحمانى

مراجعة كاملة: فريق دار الإسلام

2013/1434

المكتب التجاوى للدعوة وتوعية الجاليات بالربوة

Islamic Propagation Office in Rabwah

P.O.Box 29465 RIYADH 11457 - TEL 4454900 - 4916065

FAX: 4970126 - E-Mail: rabwah@islamhouse.com

<http://www.islamhouse.com>